

Yvonne et René-Victor Maurice parmi les Justes

Yvonne et René-Victor Maurice ont été élevés au rang de Justes parmi les Nations au cours d'une émouvante cérémonie lundi à Parçay-les-Pins. Pendant la Seconde Guerre mondiale, le couple y avait recueilli et protégé quatre enfants juifs.

La communauté juive de France vient d'honorer la mémoire d'un couple de Parçay-les-Pins pour le courage et le dévouement dont il a fait preuve en 1943 en re-

**2 500 Justes
reconnus
par Israël
depuis 1963**

cueillant quatre enfants juifs, originaires de Paris. Yvonne et René-Victor

Maurice étant décédés, c'est leur fils René qui a reçu lundi en leur nom la médaille des Justes parmi les Nations.

Refuge familial

D'origine russe, la famille Nepomiatzi s'était établie en France au début du XX^e siècle. David Nepomiatzi, artisan bijoutier à Paris, et son épouse ont quatre enfants : Léon, Jacqueline, Guy et Geneviève, deux jumeaux nés au tout début de la guerre. En 1942, le père décide de partir seul en zone libre en quête d'un lieu de



Au nom de ses parents, René Maurice a reçu la médaille des Justes parmi les Nations pour laquelle Geneviève Nepomiatzi (à g.), réfugiée à Parçay-les-Pins dès 1943, a mené des démarches quatre années durant

repli pour sa famille. À son retour dans la capitale, en octobre, il est arrêté, transféré à Drancy puis déporté à Sobibor en Pologne où il sera gazé. En juillet 1943, sur les conseils d'une résistante, son épouse trouve un refuge pour ses quatre enfants chez Yvonne et René-Victor Maurice à Parçay-les-Pins. Parfaitement conscient des risques encourus, le couple Maurice accepte de recevoir les quatre enfants qui resteront à Parçay-les-Pins jusqu'à la fin de la guerre. Plus tard, les enfants Nepomiatzi conserveront ce lien quasi familial avec les Maurice, venant régulièrement en vacances à Parçay.

Quatre ans de démarches

C'est Geneviève – qui avait trois ans en 1943 – qui a conduit les démarches en 2002 pour que les

époux Maurice soient reconnus Justes parmi les Nations par l'Institut Yad-Vashem de Jérusalem. Depuis 1963, 2 500 Justes ont reçu la plus haute distinction de l'État d'Israël, honorant des personnes non juives. Peleg Lewi, conseiller de l'ambassade d'Israël à Paris, participait à cette cérémonie « célébrant le meilleur de l'humanité ».

À ses côtés, Elisabeth et Gérard Goldenberg, délégués régionaux Pays-de-la-Loire, Bretagne, Normandie du comité français pour Yad-Vashem, le sous-préfet de Saumur Jean-Claude Bernard, le député Jean-Charles Taugourdeau et le conseiller général-maire de Parçay-les-Pins Jean Touchard.

« De cœur et de courage »

Ce dernier a donné lecture d'un mes-

sage de Simone Veil, présidente de la Fondation pour la mémoire de la Shoah : « En France, 76 000 Juifs dont 11 000 enfants ont été déportés. Seuls, 2 500 Juifs sont revenus, parmi lesquels aucun enfant. Pourtant, les trois quarts des Juifs, en France, ont eu la vie sauve. Pourquoi ? Parce que, partout dans notre pays, il y eut des hommes et des femmes de cœur et de courage qui ont aidé des Juifs. [...] Cette cérémonie d'hommage est donc essentielle : elle restitue à l'anonymat des grands nombres, une histoire avec des prénoms, des noms, des visages ». Ceux d'Yvonne et René-Victor Maurice de Parçay-les-Pins. C'est Maurice, leur fils, qui a reçu en leur nom cette vibrante marque de reconnaissance.



La médaille des Justes décernée par l'Institut Yad-Vashem de Jérusalem